



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TEMPÊTE CIARAN : POINT DE SITUATION A 9H30

Arras, le 3 novembre 2023

Depuis hier, les cours d'eau de la Liane et de la Hem sont placés en vigilance orange crues. Les conditions climatiques ont conduit Vigicrues à étendre dans la soirée cette vigilance à l'Aa et la Lys amont. La Lys aval est quant à elle placée en vigilance jaune.

Les difficultés se sont concentrées cette nuit sur le Calaisis et le Boulonnais. Des débordements du canal de Calais sont en cours, gérés en lien étroit avec les collectivités concernées, sur les communes d'Ardres et Guînes. Le niveau le plus haut du canal a été enregistré vers 7h30.

Sur les autres secteurs, la situation reste globalement maîtrisée :

- le niveau de l'Aa est de 25 cm au-dessus du niveau normal de navigation (NNN), sous la cote de débordement (+33cm) ;
- le canal de la Colme à grand gabarit est à +27 cm au-dessus du NNN pour une cote de débordement à + 50cm ;
- le bief Cuinchy-Fontinettes est à +15 cm au-dessus du NNN (cote de débordement +60 cm) ;
- la Lys rivière est à + 75 cm toujours éloignée de sa cote de pré-alerte (+1,30m).

L'ensemble des dispositifs de rejet à la mer sont en action. La décrue amorcée des cours d'eau, ainsi que les précipitations limitées prévues, laissent envisager un retour à la normale d'ici la fin de journée.

Jacques Billant, préfet du Pas-de-Calais, appelle les habitants du Pas-de-Calais à rester particulièrement prudents et à respecter scrupuleusement les consignes détaillées ci-dessous.

1. Bilan à 9h30

Bilan humain recensé depuis le début de l'épisode

5 blessés légers. Une blessée supplémentaire est à recenser par rapport à hier. Il s'agit d'une personne âgée qui se trouvait dans l'eau et a été transportée à l'hôpital.

Interventions réalisées dans le département

- **985** interventions ont été réalisées par les sapeurs-pompiers depuis le début de l'épisode (2 novembre- 4h). Les interventions de la nuit se sont surtout concentrées sur les secteurs de la Liane (Wimille, Saint-Léonard, Saint-Etienne-au-Mont et Isques) et de la Hem (Recques-sur-Hem et Polincove).
- **8 500** clients sont encore privés d'électricité, principalement dans le Boulonnais. Les conditions de rétablissement du courant sont localement difficiles avec de nombreux réseaux sous l'eau. Les équipes d'Enedis sont entièrement mobilisées pour réalimenter les clients.

Focus sur les interventions marquantes réalisées cette nuit par les sapeurs-pompiers :

- **6** sauvetages effectués (1 personne bloquée dans un arbre ainsi qu'une famille de 3 personnes

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)

et un couple bloqués dans leurs véhicules) ;

- Secteur Liane : **56** mises en sécurité dans des habitations (habitants conduits dans des salles communales ouvertes par les communes de Wimille et Saint-Léonard qui ont activé leur plan communal de sauvegarde), dont **11** personnes du foyer Clair vivre à Wimille ;
- Secteur Hem : déplacement dans des salles communales de **16** personnes à Recques-sur-Hem et **7** personnes à Polincov ;

Focus sur la prise en charge de la population migrante présente à Calais

- Le dispositif de mise à l'abri déployé à destination de la population migrante présente à Calais est renforcé depuis mercredi soir. **950** personnes ont à nouveau été prises en charge au sein des dispositifs temporaires cette nuit, en complément des **493** personnes déjà mises à l'abri dans les CAES du département. **1 443** migrants ont ainsi été hébergés cette nuit dans le Pas-de-Calais.

2. Rappel des consignes à respecter face aux risques de débordement des cours d'eau

- mettez-vous à l'abri ;
- limitez tout déplacement inutile et conformez-vous à la signalisation routière ;
- évitez le secteur concerné ;
- tenez-vous informé de l'évolution de la situation (radio, site Internet,...) ;
- veillez à la protection des biens susceptibles d'être inondés ou emportés (mobilier, produits toxiques, appareils électriques, ...).